

-----  
CABINET

N°2026 001 MESFPT/CAB

## COMMUNIQUÉ

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique porte à la connaissance des élèves et des parents d'élèves que la session 2026 de l'immersion patriotique obligatoire (IPO 2026) concerne **uniquement les candidats admis à l'examen du baccalauréat de la session de 2026**. Elle se déroulera dans les chefs-lieux de région et dans certains chefs-lieux de province, du **lundi 27 juillet au mercredi 26 août 2026**.

Il invite, par ailleurs, les candidats admis à l'examen du baccalauréat de la session de 2025 qui n'ont pas pu accomplir leur immersion patriotique obligatoire pour diverses raisons, à prendre toutes les dispositions pour participer à la session 2026 de l'immersion patriotique obligatoire.

Les informations relatives à l'affectation des appelés par site et localité, à la liste du paquetage requis et aux modalités de participation à la présente session seront communiquées ultérieurement.

**NB** : Les candidats admis aux examens du BEPC, du CAP et du BEP ne sont pas concernés.

### **Diffusion** :

- Radio et Télé ;
- Presse écrite et presse en ligne ;
- Large diffusion.

Fait à Ouagadougou, le **17 JUN 2026**

Le Ministre



**Pr Moumouni ZOUNGRANA**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*